Gimont,
Le 18 12 2024

Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Coordination Rurale exprime son profond désaccord avec les nouvelles méthodes de comptage de la population lupine en France. Elle craint des conséquences dramatiques pour les éleveurs

Le Groupe national loup (GNL) qui réunit tous les acteurs concernés par la problématique de la prédation, **s'est tenu ce lundi 16 décembre afin de dessiner les contours de la nouvelle stratégie de défense pour 2025.**

Trois jours avant le GNL, la préfecture de la région Auvergne Rhône-Alpes a publié la dernière estimation de la population lupine. **Basée sur une nouvelle méthode de comptage, censée être plus transparente et davantage en relation avec le niveau de prédation : il n'en est rien. L'étude estime que 1 013 loups sont présents en France.** Ce comptage doit servir de référence pour calculer le nombre plafond de loups à prélever en 2024, **fixé à 19% de la population, soit 192 le nombre maximum de loups pouvant pour 2025. Il était de 209 en 2024.**

La nouvelle technique est exclusivement basée sur l'analyse génétique des traces physiques collectées. Les indices visuels, les hurlements et les actes de prédation ne sont plus pris en compte… Si aucun indice physique (fèces, sang, urine, dépouilles) n'est trouvé alors les services de comptage vont conclure à l'absence de loup !

Malgré son profond désaccord avec cette nouvelle méthode de comptage qui tend à minimiser le nombre de loups présents sur le territoire au mépris des éleveurs, **la Coordination Rurale a choisi de s'y rendre en conscience afin de faire entendre sa position.** Les représentants de l'alliance FNSEA/JA ont fait le choix de boycotter le GNL, mais la Coordination Rurale croit toujours aux vertus du dialogue.

La Coordination Rurale a demandé **une révision de la méthode de comptage des loups présents en France en récoltant des indices sur les lieux de prédation ainsi qu'une extension des autorisations de tir**. *"Nous demandons des analyses génétiques sur les victimes par des prélèvements salivaires afin d'estimer au mieux les effectifs. Dans l'immédiat, nous demandons de repartir sur les quotas de l'année dernière. Nous n'acceptons pas de voir le nombre plafond de loups pouvant être prélevés diminuer par rapport à 2024 alors que les attaques ont augmenté de 4,6%"*, explique **Christian Provent, référent loup pour le syndicat Coordination rurale.**

Coordination Rurale www.coordinationrurale.fr 1 Rue Nationale 32200 GIMONT
Tel 05 62 60 14 96 – Contact : 0630730660 ou 0786198923